



# **Rapport d'activité 2011**

## **Assemblée générale du 19 mai 2012 à Merville (Nord)**

Les éléments du rapport d'activité ont été recueillis en consultant, pour en faire une synthèse, les questionnaires de rapports d'activité retournés par les délégués interrégionaux (DIR), les correspondants et présidents de sections. Il prend en compte les divers éléments parvenus au siège jusque fin-février début mars. Ils n'ont pas de valeur autre que celle résultant d'une lecture approfondie, permettant d'obtenir des indications assez précises pour être analysées. Chacun sait cependant que l'on peut, parfois involontairement, faire dire ce que l'on veut aux chiffres ; des erreurs sans grandes conséquences peuvent donc avoir été faites aussi bien par les responsables ayant rempli ces tableaux que par le rapporteur dans son analyse.

Fin 2011, l'ANVP comprenait 1 452 adhérents (contre 1 507 à fin 2010) dont 1 189 visiteurs (contre 1 164 à fin 2010).

### **Rapports d'activité des DIR (10 interrégions).**

Il semble y avoir une évolution sensible de la vie des diverses inter régions et de leurs différentes activités. Le travail mené depuis plusieurs années, faisant suite aux différentes réunions de Bureau et de Conseil d'Administration, porte ses fruits comme en témoigne l'analyse et les chiffres suivants :

- Trois régions n'organisent pas de rencontre régionale dans leur secteur. Lorsqu'elles existent, ces réunions rassemblent en moyenne 39 personnes soit environ 27 % des visiteurs ANVP.
- Les délégués interrégionaux s'entourent plus que par le passé d'une équipe régionale pouvant atteindre cinq ou six collaborateurs œuvrant sous la responsabilité de ceux-ci. 70 % des délégués travaillent en équipe.
- Les subventions sont considérées comme nécessaires pour la bonne marche de la région (et sans doute pour une aide éventuelle à certaines sections). Des subventions sont demandées aux directeurs interrégionaux de l'AP par 90 % des délégués.
- Les contacts avec les directeurs interrégionaux de l'AP sont souhaitables et les délégués en sont bien conscients, puisque 70 % d'entre les rencontrent. A signaler que l'interrégion de Lille a signé un "Guide des bonnes pratiques" avec Alain Jégo, directeur interrégional de l'AP.
- Les relations extérieures sont un peu moins fréquentes, 20 % des DIR ont des contacts avec le(s) parlementaire(s) de leur secteur, et 60 % ont des contacts plus ou moins fréquents avec la presse, principalement écrite.
- 60 % d'entre eux estiment que leur tâche est difficile, ce qui ne les empêche pas d'œuvrer efficacement.
- L'inter région de Bordeaux n'a toujours pas de DIR. Une équipe régionale s'occupe cependant des affaires courantes et suit les dossiers en cours.

### **Rapports d'activité des présidents de sections (75)**

Pour les soixante-quinze sections, cinquante-trois questionnaires concernant les présidents sont parvenus au siège, dans les délais indiqués plus haut. Ces questionnaires révèlent que :

- Certaines sections concernent jusqu'à cinq établissements.

- 75 % des présidents de sections en sont également les correspondants et 25 % en sont uniquement les présidents.
- A l'initiative de leur président, les réunions de sections ont lieu en moyenne quatre fois par an, métropole et Outre-Mer confondus ; seule une interrégion n'a pas de réunion de section. La moyenne des participants est de 9, représentant 67 % des visiteurs.
- Les visiteurs participent pour 60 % d'entre eux à des activités inter-associatives à l'intérieur des établissements qu'ils fréquentent.
- Les deux tiers des sections participent aux Journées Nationales des Prisons (63 % exactement) et organisent pour la plupart des manifestations à cette occasion.

Les contacts sont fréquents avec les directeurs des services pénitentiaires d'insertion et de probation. 91 % des présidents rencontrent celui qui doit être en principe le principal interlocuteur local de notre association.

- Les personnalités locales ne sont pas souvent contactées : seulement 35% des présidents de sections font une démarche en ce sens.
- Les contacts avec les médias sont un peu plus fréquents : 47 % des présidents interviennent auprès d'eux.
- 50 % des sections organisent des formations qui regroupent d'autres sections. Il est à noter qu'il n'existe aucune formation dans deux interrégions qui n'ont pas de projet à ce sujet, alors que 47% des sections ont un (des) projet(s) bien défini(s) pour l'année suivante.
- La performance moyenne des sections, toutes activités confondues par région est de 56 %, s'échelonnant de 36 à 85 %.
- Les sections recrutent en moyenne presque 2 visiteurs par an (1,7 exactement) pour un total de 175 nouvelles recrues l'an dernier. 10 nouveaux visiteurs ont été recrutés pour la section de Lille (nouveaux établissements de Sequedin et Annoeullin).
- 53 % des sections ont des visiteurs qui ont une autre activité dans leur établissement pénitentiaire.
- Il est recommandé d'organiser des réunions de section (au rythme d'une par trimestre environ) pour parvenir au nombre de quatre dans l'année. La moyenne nationale par section est de 1,35 réunion par an.

**NB** : les pourcentages indiqués sont à ramener au nombre des présidents qui ont répondu, et non à la totalité des présidents de section.

### **Rapports d'activité des correspondants.**

Dans la globalité, en ne tenant compte que des réponses parvenues, il y aurait eu plus de 4 000 personnes détenues visitées l'an dernier

Cent-trois questionnaires sont revenus au siège et permettent l'analyse suivante :

- Les correspondants qui ont répondu (il faudrait qu'il y en ait plus) se répartissent comme suit : 64 % sont uniquement correspondants, 36 % sont à la fois correspondant et président de section.
- La communication aux personnes détenues sur notre activité se fait surtout par la présence des visiteurs aux entretiens collectifs dans les quartiers arrivants lorsqu'il y en a (ce qui est très majoritairement le cas). Cette présence est recensée à hauteur de 24 %, moyenne de toutes les régions dont les scores varient de 8 à 78 %.
- 37 % des réponses indiquent qu'un ou des visiteurs participent à la C.P.U (Commission Pluridisciplinaire Unique).
- La présence, sur invitation par les préfets, de visiteurs aux Conseils d'évaluation des établissements pénitentiaires (anciennement Commission de surveillance) est

significative, confirmée par un taux de 46 %. Il est à noter cependant que seulement 7 % des sections ne participant pas à ces conseils demandent aux préfets la possibilité d'y assister.

- 49 % des établissements pénitentiaires autorisent l'entrée des visiteurs les samedis et/ou dimanches.
- Les SPIP organisent le même nombre de réunions par an (1,34) au lieu des trois ou quatre prévues par le code de procédure pénale.
- Les relations des correspondants avec le secrétariat de l'ANVP sont remarquables : 98% des réponses indiquent qu'elles sont excellentes ou bonnes ; et 2% les qualifient de médiocres (pas de qualificatif « mauvaises »).
- Concernant les relations avec les DIR, 92 % des relations sont excellentes ou bonnes, et 8 % sont médiocres ou mauvaises.
- Les relations avec les chefs d'établissements sont considérées comme excellentes ou bonnes dans 89 % des cas, 11% sont médiocres (et 0 % mauvaises).
- Les chiffres de satisfaction concernant les SPIP sont les suivants : 79 % excellentes ou bonnes, 19 % médiocres et 2% mauvaises.
- Les conditions de détention, de l'avis des correspondants, sont bonnes (64 %), médiocres (32 %), mauvaises (5%).
- Les questionnaires retournés indiquent que les 4 000 personnes détenues visitées par notre association représentent environ 4 % de la population pénale.

### **Le secrétariat national**

*(Laurence Fayet, Fatimata Ba et Anne Longuet en contrat d'apprentissage jusqu'au 30 juin 2011)*

La charge de travail est toujours aussi importante au cours du premier trimestre, période où se concentrent les envois en nombre : appel à cotisation et saisie de près de 70 % des cotisations ; réception, contrôle et calculs, suivi, saisie puis archivage du temps passé et des frais abandonnés en tant que don (700 fiches traitées en 2011), le suivi et l'archivage des comptes des sections, le montage et le suivi des dossiers de demandes de fonds et de subventions nationales (CDVA, AP, M6, Fondation Prévoir).

Dès avril, c'est la préparation de la Journée des Correspondants et de l'Assemblée Générale avec la mise sous plis de 1 588 dossiers de convocation (journée à laquelle participent des adhérents de la région parisienne que nous remercions très chaleureusement), puis l'enregistrement des 405 votes et/ou pouvoirs (soit seulement 25 % de taux de retour) et enfin il a fallu se rendre disponible pour répondre au mieux à toutes les demandes des 90 adhérents présents à chacune de ces journées avec le souci constant que leur séjour, ponctué de prestations pause et déjeuner sélectionnées et gérées par le secrétariat national, soit des plus agréables.

Préalablement à ces journées, des "dossiers participants" comprenant les différents rapports présentés en AG de même que des documents de travail pour la Journée des Correspondants, sont envoyés dans les 15 jours qui précèdent cet événement.

A partir du mois de juin, à l'issue de l'approbation des rapports, des dossiers sont constitués et envoyés à nos différents partenaires, puis peut commencer le moment du classement et de l'archivage des nombreux documents reçus et traités durant ces 6 mois de forte activité.

En septembre, moment de reprise pour tous, de nombreuses demandes de candidats visiteurs sont traitées, puis vient le moment de la collecte et la transmission des informations/documentations relatives à l'organisation des Journées Nationales Prison (animation et soutien aux GLCP).

En dehors de ces moments forts, les salariées œuvrent à la gestion quotidienne de l'association avec le souci permanent de traiter en priorité toute demande qui parvient des adhérents.

Afin de renforcer cette équipe pour mieux vous servir, et grâce à l'attribution de la subvention de la Fondation M6, un recrutement d'un second mi-temps est rendu possible,

et c'est fin novembre que la procédure a débuté pour une prise de poste effective en janvier 2012.

#### Quelques chiffres :

- Courriers envoyés : 1 009 (hors envois en nombre)
- Mails reçus : 8 142 (7 155 pour Laurence Fayet ; 672 pour Fatimata Ba ; 315 pour Anne Longuet).
- Mails envoyés : 5 758 (4 250 pour Laurence Fayet ; 1 414 dont 1088 sont des demandes initiales de candidats visiteurs pour Fatimata Ba via le site internet ; 94 pour Anne Longuet).

#### Les relations externes

##### *Avec les médias :*

Le siège a été sollicité (par mail ou téléphone) près de 50 fois par des médias (journalistes de radio et de presse écrite, réalisateurs de reportage ou d'émissions télé). Ces demandes ont été répercutées soit au niveau national soit au niveau local selon la nature et l'origine de la demande.

##### *Avec les étudiants :*

Les demandes d'étudiants sont aussi toujours très nombreuses, qu'ils soient dans le journalisme, le social ou le médico-social. Les élèves du second degré, dans le cadre de l'instruction civique, sollicitent également les visiteurs de prison, soit directement, soit via leur professeur. On dénombre sur 2011 près d'une centaine de contacts de la part de jeunes et d'étudiants.

##### *Avec les autres associations :*

Une quinzaine de contacts ponctuels sur l'année de la part d'associations nouvellement créées.

*Avec d'autres associations dans le monde :* une douzaine de contacts sur l'année 2011 et la visite d'une délégation russe.

#### Les réunions au/du siège

En 2011 se sont tenues au siège 6 réunions de Bureau, 5 réunions de CA précédées par 2 fois d'une réunion des délégués interrégionaux.

2 journées de formation des nouveaux administrateurs y ont été organisées ainsi que 2 journées de réunion/formation pour les gestionnaires comptables.

3 groupes de travail : Comité de rédaction, Communication et Europe s'y sont réunis une fois chacun.

Le prestataire all-in-web (site internet) y a été rencontré en fin d'année pour faire le bilan de ses services et envisager les évolutions.

Le Groupe National de Concertation Prison (GNCP), collectif d'associations organisateur des Journées Nationales Prison s'est réuni 9 fois en 2011. Georges Sobieski y représentait l'ANVP.

L'Administration Pénitentiaire a organisé 3 réunions inter-associatives auxquelles ont participé Michel Hamard puis Jean-Marie Seffray accompagné de Laurence Fayet.

Début février, Marie-Paule Héraud et Michel Hamard se sont rendus à la DAP (Direction de l'Administration Pénitentiaire) pour dans un premier temps travailler avec nos interlocuteurs sur la charte et y rencontrer la nouvelle direction, puis courant avril, pour la remise de notre demande de subvention nationale.

Jean-Marie Seffray, en charge du dossier Formation des bénévoles, a rencontré la Farapej en vue de la signature d'une convention nationale, ainsi que le CDVA (Conseil de Développement de la Vie Associative, organe dépendant du Ministère de la Jeunesse et

financeur d'une grande partie de la formation des bénévoles tant au niveau national que local) pour monter au mieux notre demande de subvention.

Yves Crespin a quant à lui, pour alimenter ce budget formation, négocié avec la Fondation M6.

Lors de ces trois rendez-vous, ils ont été secondés par Laurence Fayet.

Jean-Marie Seffray et/ou Benoît Ballenghien ont poursuivi le partenariat mené avec le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL), qu'ils ont rencontré à deux reprises

L'ANVP, partie prenante de la Grande Cause Nationale 2011 sur le thème de la solitude, a participé à 3 réunions au cours de l'année 2011, soit en la présence de Jean-Marie Seffray, soit en celle de Laurence Fayet lorsqu'il n'a pu se rendre disponible.

Comme chaque année, une bonne quinzaine de visiteurs de la région parisienne ont pu assister aux rencontres parlementaires (6èmes en 2011).

### **Le recrutement**

Pour mémoire, il est bon de communiquer la composition de la commission. Responsable : Claude Saumier.

Membres : Paule Revest, Dominique Mienville, Jean-Claude Roussin, Loïck Villecourt.

Le recrutement de nouveaux visiteurs ANVP est inscrit régulièrement comme une priorité depuis plusieurs années déjà. Voir projet associatif 2007, plan d'action 2010, plan d'action 2012.

Nous sommes partis du constat qu'avec 1200 visiteurs actifs, nous étions à moins de 50% du ratio de 1 visiteur pour 20 personnes détenu(e)s défini dans la Convention AP/ANVP.

Grâce aux renseignements que nous avons recueillis auprès de chaque inter région via les présidents et correspondants, il nous est possible dorénavant de connaître précisément notre implantation dans chaque établissement sur le territoire national y compris l'Outre Mer. C'est ainsi que nous avons découvert que 20% des établissements ne possédaient ni visiteurs, ni section ANVP !

D'où la mise en place d'une action validée par les délégués interrégionaux au cours d'une réunion à Paris le 7 Décembre 2011 :

- Communication par les DIR à chaque correspondant de la situation de son établissement en termes d'effectifs.
- Rappel de la mission et du rôle du correspondant.
- Aide-mémoire pour faciliter le recrutement de nouveaux visiteurs.
- Création de nouvelles sections.
- Objectif ambitieux à atteindre : 2000 visiteurs fin 2013.
- Mise en place d'un outil de suivi coordonné par Laurence Fayet.

### **La communication**

Sous la responsabilité de Benoît Ballenghien, le groupe communication formé après l'AG de mai 2011 a pu se réunir une fois en décembre. Cette réunion a permis de déboucher sur une prise de conscience qu'il fallait remettre un certain nombre de choses à plat et préparer une communication digne de ce nom. Il a été décidé que ce groupe établirait un plan à trois ans. Mais pour l'instant nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Des propositions concrètes devront être faites fin 2012 début 2013. Ce groupe est composé de Claude Saumier, Dominique Mienville, Jean-Claude Roussin, Yves Crespin et Laurence Fayet.

Pour l'année 2011, *Visiteur de Prison* et *La Lettre* ne sont parus que trois fois au lieu des quatre prévus initialement. Le comité de rédaction était composé de Marie-Paule Héraud,

Elisabeth Chikha, Françoise Menétrey, Raphaël Bonte, Michel Hamard et Benoît Ballenghien.

Il est à noter que depuis la Journée des Correspondants qui s'est tenue au mois de mai 2011 et l'appel lancé pour la collecte d'articles, il y a eu un timide frémissement, et des visiteurs ont proposé spontanément des articles pour *Visiteur de prison* et *La Lettre*. Il reste néanmoins vrai qu'il subsiste des points d'interrogation sur le maintien de *La Lettre* dans sa formule actuelle. Le développement d'Internet fait qu'il est envisagé de passer à une formule de *Lettre* électronique. Là aussi nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion car il s'agit de ne pas pénaliser les membres que cette formule pourrait rebuter ou qui simplement ne disposent pas de cet outil.

Le site Internet a vu aussi la mise en place d'une charte « de bonne conduite » pour le forum. En 2011, le nombre de sujets créés a presque été divisé par 2 par rapport à celui de 2010.

Le nombre moyen de membres ayant lu un sujet est en légère baisse, mais il doit surtout être rapproché du nombre de membres de l'association, 1 516 ce jour, soit un tout petit plus de 2 %.

Là-aussi, le groupe communication a entamé la réflexion pour rendre le site plus attractif et donner l'envie au plus grand nombre de s'y référer. Nous devrions en voir les effets pour la fin de l'année 2012.

Pour ce qui est de la fréquentation du site en 2011, on relève 48 170 visites (4 014 par mois) contre 55 039 (4 587 par mois) en 2010.

La revue de presse s'est poursuivie grâce à la collaboration efficace de Françoise Menétrey qui a remplacé Michel Jouannot, et à celle de Jean-Claude Roussin qui la met en musique sur Internet.

## **Le groupe Europe**

Le numéro 14 du *Visiteur de prison* de juillet-août-septembre 2011 a amplement rendu compte du travail de la commission qui a culminé avec le colloque de Trêves. Il serait fastidieux et sans doute lassant pour l'auditeur de ce rapport que nous exposions encore une fois les détails de nos activités, d'autant plus que le compte-rendu plus complet, celui adressé à la Commission Européenne a été édité et pourra être adressé à tout membre de notre association qui en ferait la demande.

Rappelons cependant quelques chiffres :

- Sept pays ont été impliqués dans la démarche, tous situés en Europe du Nord-Ouest.
- Onze rencontres de proximité se sont tenues dans un premier temps, suivies d'une mise en commun réunissant les porte-parole de ces rencontres à Bruxelles et de la réunion générale à Trêves où les recommandations ont été mises au point. Cent-vingt personnes ont participé à au moins une de ces rencontres, dont une trentaine de membres de l'ANVP.

Un parti-pris de simplicité et de proximité nous a guidés tout au long de nos rencontres. Nous voulions partir vraiment de nos expériences concrètes. Nous avons souhaité des «rencontres de proximité» pour que les participants puissent se revoir et approfondir leur relation. Les échos que nous en avons eus permettent de penser que ce but est atteint.

Au-delà des chiffres, les deux conférences données à Trêves par Henri Bosly, professeur émérite de Louvain sur l'historique de la notion de resocialisation, et le professeur Gunther Rlieger de Stuttgart sur le bénévolat en prison, resteront des références pour leurs auditeurs et leurs lecteurs.

Le résultat : ces recommandations paraissent aller de soi pour nous, membres de l'ANVP. Mais que de cheminements et de détours pour arriver à ce texte.

Rappelons qu'Anne-Marie Klopp et René Foltzer sont les responsables de la commission Europe

## **La Formation**

Jean-Marie Seffray, vice-président, a pris en charge le dossier de la formation des adhérents.

Désormais, les informations concernant les formations dans les sections ou groupements d'établissements sont centralisées par les DIR ou les responsables formation. Si on fait abstraction de l'Outre-Mer qui a des caractéristiques très particulières dues à son éclatement géographique, 8 inter régions ont assumé globalement cette mission de suivi et de centralisation. Ce qui dénote un progrès par rapport à l'an passé. Néanmoins, les remontées ne sont pas souvent exhaustives et la traçabilité n'est pas encore dans la culture des correspondants et présidents de section. Pourtant, notre association a besoin des subventions reçues pour toutes les formations payantes ou gratuites (car il y a quasiment toujours des frais kilométriques et/ou de repas).

Globalement, la dépense la plus importante est de loin constituée par les groupes de paroles. La formation pour les nouveaux visiteurs progresse mais insuffisamment et de façon non homogène entre les inter régions, ce qui signifie que les nouveaux adhérents rencontrent les personnes détenues sans avoir eu de formation de base. Lors du dernier exercice, nous avons noté une embellie dans la proposition de formation aux risques suicidaires ; cette année l'AP nous a proposé que peu de places dans les formations avec ses professionnels. Mais la formation à l'écoute devrait être plus développée, sachant que plusieurs visiteurs chevronnés et volontaires se déplacent dans des sections et les organismes spécialisés peuvent nous apporter leur concours. On note un développement d'autres formations telles que le domaine juridique et aussi des conférences proposées par le milieu médical sur les pathologies psychiatriques, les addictions...

Une inquiétude ne doit cependant pas être masquée : un certain nombre de visiteurs n'assiste jamais ou très rarement à ces formations. Et par voie de conséquence, ce sont souvent les mêmes qui continuent à entretenir leurs connaissances.

Quant à la rencontre par le DIR de tous les correspondants et présidents de section, cette action est bien mise en place dans la moitié des inter régions. Pourtant, le règlement intérieur prévoit l'organisation de deux réunions annuelles. Lorsque cela est mis en place, on y aborde par exemple, l'information en provenance du conseil d'administration mais aussi les principes comptables, l'utilisation du site anvp.org, la remontée des informations concernant les formations ou encore la préparation des rapports d'activité. Mais c'est aussi une occasion de remonter les préoccupations du terrain et d'organiser le travail en équipe.

Au plan national, des formations techniques ont été réalisées pour les équipes régionales : notamment comptabilité, utilisation de l'intranet ANVP. Les nouveaux administrateurs ont également bénéficié d'une journée d'approfondissement sur la connaissance de notre association et de ses modes de fonctionnement.

En résumé, nous progressons dans l'animation et la connaissance des formations proposées, mais nous avons des marges de manœuvres importantes. Le correspondant, le président de section ou le DIR n'ont pas la science infuse et ne doivent pas hésiter à solliciter d'autres collègues ainsi que l'échelon national.

Jean-Louis Pierreuse  
Secrétaire général